

<b>Rédacteur</b>	Didier Galet
<b>Interlocuteurs</b>	Relevé de décision N°1 atelier « faire ensemble »
<b>Organisme</b>	Agenda 21
<b>date</b>	16012015

**Les décisions arrêtées lors de ce premier atelier sont :**

- Un rapporteur est nommé, il s'agit de Luc Caboussin, libraire
- La validation des fiches action proposées
- La mise en place d'une lettre d'information régulière, soit en propre, soit à insérer dans la lettre de Bray en plus des outils déjà déployés. Le premier numéro, par exemple, devra faire de la pédagogie sur la démarche (expliquer notamment ce en quoi l'agenda 21 fait la différence dans l'action de la municipalité). Il faudra aussi penser cette pédagogie à l'attention du personnel de la collectivité
- Recherche d'un logo (ou tout autre moyen d'appropriation) pour bien identifier la démarche Agenda 21, notamment à travers les différentes actions et animations pilotées par la ville de Bray et ses partenaires.
- Les membres de l'atelier sont des prescripteurs (qui doivent inviter régulièrement d'autres administrés mais aussi des extérieurs).
- Faire un recensement des expérimentations, dans des villes de taille comparable, visant à diffuser la démarche Agenda 21 auprès des administrés.

**Prochaine réunion :**

Le 6 mars à 20h30

**Rédacteur : Didier GALET**